

6 octobre 2022

## Distinction romande d'architecture

### La 5<sup>ème</sup> édition est lancée

La cinquième édition de la Distinction romande d'architecture (DRA5) est lancée dès ce jour. Elle a pour but de distinguer des réalisations de qualité dans le domaine de l'architecture et du bâti en général. Cette 5<sup>ème</sup> édition est conjointement organisée par les cantons du Valais et de Vaud, sous la coprésidence des architectes cantonaux Philippe Venetz et Emmanuel Ventura. Accompagnés par le Conseiller d'Etat valaisan Roberto Schmidt et par la présidente du jury, Stéphanie Bru, c'est à La Tour-de-Peilz, qu'ils ont ouvert l'appel à candidatures et dévoilé la composition du jury ainsi que l'identité graphique.

Crée en 2006, sous l'égide des cantons romands, l'association de la Distinction romande d'architecture (DRA) réunit également les villes et les organisations faitières professionnelles de la branche du bâti.

La DRA5 a pour but de distinguer des réalisations de qualité dans le domaine de l'architecture et du bâti en général. Elle tend à valoriser ainsi une action pensée de l'humain sur son entourage architecturé. Dans ce contexte, la DRA5 est sensible aux réflexions liant les réalisations à leur cadre social et au développement durable. Elle honore conjointement les maîtres d'ouvrage et les architectes qui, par leur orientation sensible pour la construction et les aménagements, ont contribué à la constitution d'un meilleur espace de vie et d'environnement bâti.

Cette 5<sup>ème</sup> édition est soutenue par un comité de patronage présidé par le Conseiller fédéral Alain Berset, ayant installé la culture du bâti au sein de l'agenda politique fédéral en initiant la Déclaration de Davos en 2018. Autour de lui, la Conseillère d'Etat Isabelle Moret et le Conseiller d'Etat Roberto Schmidt contribuent à la valorisation de l'architecture et de la culture du bâti au sein d'une vision politique au niveau cantonal.

La DRA5 étant officiellement lancée, maîtres d'ouvrage et architecte peuvent dès lors proposer leurs réalisations sur la plateforme en ligne sur le site web [dra5.ch](http://dra5.ch). L'appel à candidature est ouvert jusqu'au 31 janvier 2023.

Les réalisations seront analysées par un jury pluridisciplinaire. Il est composé comme suit:

- **Présidente** : Stéphanie Bru, architecte, Paris
- **Vice-président** : Nicolas Bideau, ambassadeur et directeur Présence suisse, Berne
- Lilitt Bollinger, architecte, Bâle
- Lorette Coen, journaliste spécialisée, Lausanne
- Marco Fridgerio, architecte cantonal, Bâle-Campagne
- Nathalie Herschdorfer, directrice Photo Elysée, Lausanne
- Jo François Taillieu, architecte, Gand
- Robin Winogrand, architecte paysagiste, Zürich

Les résultats seront proclamés lors d'une soirée publique en septembre 2023. Ils seront suivis de différentes mises en valeur (expositions, publications, conférences, visites et autres événements) jusqu'à l'été 2024.

**Personne de contact**

**Philippe Venetz**, architecte cantonal (Valais), 079 224 16 75,

**Emmanuel Ventura**, architecte cantonal (Vaud), 079 332 40 00

**Pierre-Alain Hug**, secrétaire général DRA5, 079 731 37 71